

imaginaire profane





AVANT-PROPOS

1. Aldo Rossi,
*L'Architecture de la
ville*, Infolio,
Gollion, 2001, p.23

« Il existe dans toutes les villes d'Europe de grands bâtiments, des ensembles construits ou des groupes d'édifices qui forment de véritables parties de ville et dont la fonction est rarement la fonction originelle »¹

Imaginaire Profane s'intéresse, d'un point de vue spatial, à la problématique des hébergements d'urgence en ville de Lausanne.

Nos sociétés actuellement confrontées à la problématique de l'hébergement d'urgence, s'interrogent sur la qualité des accueils en termes de salubrité, de confort et de dignité.

En utilisant l'utopie comme moyen et les édifices religieux comme contexte spatial, un imaginaire propose une piste de réflexion pour y répondre. En effet si historiquement l'Eglise a eu un rôle symbolique d'accueil, se pose la question de savoir si cet énoncé vise à redonner au pouvoir religieux le devoir d'hospitalité au sein même de ses édifices.

2. A Lausanne, l'exemple récent de l'occupation de la paroisse de l'église Saint-Laurent par le COLLECTIF R qui vise à la prise en charge de réfugiés en demande d'asile, montre qu'une réflexion est d'ores et déjà en cours.
<http://www.de-sobeissons.ch/>

Pourtant, *Imaginaire Profane* part d'une position purement laïque et d'un pragmatisme utilitaire et spatial. Formellement, la position des édifices religieux au sein de la ville ainsi que leur disponibilité nous interrogent quant à la possibilité d'une meilleure utilisation. En effet, on observe aujourd'hui, du fait de la baisse de la fréquentation des fidèles dans ces lieux, un potentiel à les réinvestir.²

C'est d'ailleurs à travers l'éventuelle profanation de ces lieux que cet énoncé théorique propose cette réflexion, en se demandant s'il ne serait pas envisageable, de ramener à l'usage commun de tels espaces sacrés.

La réaffectation d'édifices religieux qui s'intègrent dans un réseau urbain, se confronte à des questions théoriques plus larges liées aux thématiques du patrimoine, de la mémoire, du monument et du symbole qui seront abordées et approfondies à travers l'illustration par des exemples imaginaires lausannois.

I	Avant-propos 6
II	
II.1	Profanation 10
II.2	Refuge et Abri 16
II.3	Inventaire des édifices religieux lausannois 22
III	
III.1	Introduction 98
III.2	Patrimoine 102
III.3	Mémoire 116
III.4	Monument 128
III.5	Symbole 142
IV.	Conclusion 156
V.	Annexes 162

profane

*Qui est étranger aux choses sacrées, à la religion ou
qui est en dehors de la sphère du sacré*

Larousse 2015

La profonaton
et le jeu.



« [...] Le jeu libère et détourne l'humanité de la sphère du sacré »¹

1. Giorgio Agamben,
Profanations,
Rivages de poche,
2005, p. 96

Si l'on peut définir la religion comme « ce qui soustrait les choses, les lieux, les animaux ou les personnes à l'usage commun pour les transférer au sein d'une sphère séparée »², la question de la réintégration de ces choses, lieux, animaux ou personnes dans la sphère du bien commun se pose. Ainsi, profaner prend ici le sens de replacer, remettre, rétablir une situation qui fut par le passé exceptionnalisée au profit d'une organisation, d'un culte, et retirée au bien commun.

2. Idem, p. 97

De toute évidence, si la sacralisation par le rituel est possible, la démarche inverse de profanation est envisageable. Aussi, dans un cheminement qui vise à réintégrer à l'usage commun des choses, des lieux, des animaux ou des personnes, la méthode passe notamment par deux pôles allégoriques.

Dans un premier temps, par la négligence. En effet, si selon Giorgio Agamben, étymologiquement, le terme même de Religion ne dérive pas de *religare* (ce qui lie l'humain et le divin), mais bien plus de *relegere* (l'acte de relire, de faire preuve de scrupule et d'attention face au texte), Religio n'est donc pas ce « qui unit les hommes et les dieux, mais ce qui veille à les maintenir séparés »³. Et ainsi, s'opposer à la religion ce n'est pas l'incrédulité, c'est la négligence de cette dualité, c'est-à-dire une conduite libre et distraite face aux choses et à leurs usages

3. Ibid, p. 97

Dans un deuxième temps, par le jeu. Effectivement, si Émile Benveniste⁴ définit la religion comme une alliance de rite et de mythe, on peut considérer que le jeu n'accomplit que la moitié de l'opération. La proximité de la sphère du sacré et de celle du jeu est déjà manifeste tant les jeux que nous connaissons dérivent d'anciennes cérémonies sacrées. Ainsi, par le jeu, les pratiques divinatoires, les rituels se trouvent ainsi libérés détournés de la sphère du sacré sans pour autant l'abolir.

4. Émile Benveniste
(1902-1976)
linguiste français

Enfin, cette libération proposée par le jeu et la négligence donnent une nouvelle dimension à l'usage. L'activité possible est désormais un moyen pur, qui, tout en conservant

sa dimension passée, s'est libérée de sa relation à une fin. Le nouvel usage a oublié joyeusement son objectif et peut s'exprimer comme tel. C'est par la désactivation d'un usage ancien, en le rendant inefficace que l'Homme peut et doit arracher aux dispositifs la détermination d'usage qui les enferment.

Ces deux temps de la profanation ; la conduite libre vis à vis des figures spirituelles, et le jeu détournant les usages mystiques ont pour conséquence directe l'effondrement de la sphère sacrée. Ce faisant, les choses, les animaux, les personnes et, pour ce qui nous intéresse ici, les lieux, sont rendus à la sphère commune par une ritualisation négative et passive qui tend à unir et à reconnecter les choses entre-elles. Aussi, au contraire du blasphème⁵, qui, par la provocation, sous-tend l'absolutisme religieux pour le critiquer, la profanation choisit de s'adresser à la chose religieuse en tant que chose d'abord et seulement pour en désactiver les principes suprêmes et, ce faisant, les rendre désuets et hors de propos.

5. Blasphème:
Parole ou discours
qui outrage la divini-
té, la religion ou ce
qui est considéré
comme respecté
ou sacré
(Larousse 2015)

La démarche de *Imaginaire Profane* s'inscrit de la même manière dans un esprit de négligence joueuse afin de questionner des faits urbains et spatiaux et, par la reformulation de leur principe, propose de les réactiver différemment. C'est, en effet, en s'ancrant dans une idéologie laïque que ce travail met à disposition quelques problématiques thématiques afin d'agiter les certitudes qui entourent son sujet d'étude. En prenant la distance nécessaire avec le fait, en choisissant d'être distrait face aux prédispositions dogmatiques du fond, en s'amusant de la forme et en jouant avec son apparente infaillibilité évidente, *Imaginaire Profane* propose un cheminement qui n'abolit volontairement pas la sacralité religieuse, mais qui, à l'inverse, considère ses zones grises afin d'y amener une réflexion autour de leur possible mutation.

abri

*Ce qui préserve de quelque mal, ce qui est un refuge,
une protection*

refuge

*Lieu, endroit où quelqu'un qui est poursuivi ou menacé
peut se mettre à l'abri*



«Dans nos pays, il n'y a que les morts que l'on met sous terre».²

1. Cristina del Blaggio, Sophie Malka, *Hébergement des réfugiés: médias et public enfumés par la rhétorique de la hausse des demandes*, Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, VE 151, février 2015

2. Le groupe des habitants des PC, lettre ouverte à l'Hospice général, en charge de l'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le canton de Genève, in Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, VE 151, février 2015

Selon le Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, le canton de Vaud est connue pour avoir souvent affaire à l'ouverture et à la fermeture d'abris de la protection civile (PC) pour pallier au manque de structures d'accueil et, si cette condition est effective, elle n'en demeure pas moins hautement controversée.¹ En effet, ces abris anti-atomique reconvertis, appelés également bunkers (8 au total dans le Canton de Vaud) sont paradigmatiques d'une politique d'intégration qui ne fonctionne pas.

Placés sous terre dans des conditions souvent insalubres, ils sont symptomatiques d'un modèle qui cache ses populations les plus sensibles et qui les détient dans des conditions spartiates, d'une part pour contrôler leur nombre, mais également pour que ces situations soient le moins durables possibles.

Le groupe des habitants des PC - un groupe de demandeurs d'asile logés dans des abris de la PC à Genève - dénonce les conditions d'hébergement dans une lettre ouverte signée par 117 personnes, en déclarant notamment « Dans nos pays, il n'y a que les morts que l'on met sous terre ».²

Les déclarations des personnes qui vivent dans ces abris - et elles sont nombreuses - dénoncent toutes deux choses, des problèmes liés à la santé et à la sécurité d'abord, et, ensuite la condition souterraine de ces abris. Il s'agit ici du symbole même du monde enfoui et marginal qui est ici mis en cause. Comme archétypale d'une vision suscitant la mort et l'oubli, la condition de ces personnes que l'on cache sous terre pour éviter d'y penser trop longuement est le parangon d'une politique d'accueil et d'intégration qui dysfonctionne.

3. Voir carte
*édifices religieux
et lieux de refuge*
A. «La Marmotte»-
Institution Sociale
Vaudoise de
l'Armée du Salut -
31 places

4. Voir carte
*édifices religieux
et lieux de refuge*
D,E,F,G,H - Cinq
foyers de l'établis-
sement vaudois
d'accueil des
migrants (EVAM)

5. Voir carte
*édifices religieux
et lieux de refuge*
C - «Le Sleep In de
Malley» Association
Sleep-In
24 places

6. Voir carte
*édifices religieux
et lieux de refuge*
B - Abri PC (protec-
tion civile)-Vallée de
la jeunesse
65 places- ouvert
uniquement l'hiver

Si historiquement la question du refuge et de l'abri est intimement liée à la charité religieuse, c'est sans doute parce que la question fait appel à un rapport de force. En effet, lorsqu'il s'agit d'aider ceux qui ont moins, c'est forcément vers ceux qui ont plus que l'on se tourne, et, en tant que représentant d'une autorité spirituelle mais surtout d'un pouvoir matériel, la religion était évidemment sollicitée. Le pouvoir en place avait vocation d'aider les nécessiteux et, sous un régime de foi, c'est la religion qui détenait ce pouvoir.

Dans une société laïque, c'est aux instances publiques que l'on demande d'assurer l'abri et de refuge. Aussi, par le glissement d'un pouvoir à un autre *Imaginaire Profane* pose la question pragmatique de la place accordée à ces deux visions de la politique du refuge. Celle, passée, liée à une vision pieuse et allégorique, et celle, actuelle, qui s'adresse en termes logistiques et financiers.

La question du refuge à Lausanne est encadrée par plusieurs services. Qu'ils soient institutionnels^{3,4}, associatifs⁵ ou appartenant au service social de Lausanne.⁶

Par la mise en place d'une carte de la ville de Lausanne, mettant en relation spatiale et factuelle les lieux de refuges avec les édifices religieux, *Imaginaire Profane* vise à engager une réflexion sur d'éventuelles stratégies à explorer.

Le dysfonctionnement de la politique d'hébergement est un déclencheur de discussion concernant l'éventuelle conversion d'édifices religieux en lieux de refuge. Parallèlement à cette carte, un inventaire des édifices religieux sert de point de référence et d'outil de travail.

Inventaire des édifices religieux lausannois

1. CATHÉDRALE
Inconnu, 1215, Pl. de la Cathédrale
2. SAINT-FRANÇOIS
Jean de Liège, 1270, Pl. Saint François
3. MALADIÈRE
Inconnu, 1461, Rte. de Vidy 1
4. SAINT-LAURENT
Rodolphe de Crousaz, 1716, Pl. Saint-Laurent
5. VALENTIN
Henri Perregaux, 1832, Av. du Valentin 1
6. CROIX-D' OUCHY
Henri Fraisse, 1839, Av. d'Ouchy 43bis
7. METHODISTE
Jules Verrey, 1867, Pl. de la Riponne 7
8. ECOSSAISE
Eugène Viollet-le-Duc, 1876, Av. de Rumine 24
9. ANGLAISE
G. Edmund Street, 1878, Av. de l'Eglise Anglaise 1
10. TERREAUX
V. Muyden & Verrey, 1890, Rue des Terreaux 14
11. ADVENTISTE
Ch. & H. Mauerhofer. 1893, Av. de l'Eglise Anglaise 8
12. APOSTOLIQUE
Inconnu, 1893, Rue César-Roux 27
13. TEMPLE DE CHAILLY
Alfred Heydel, 1902, Rue du Temple 2bis
14. VILLARD
Louis Privat, 1902, Ch. des Fleurettes 35
15. VILLAMONT
Mauerhofer & Dorser, 1905, Av. de Villamont 13
16. SACRE-CŒUR
Louis Bezencenet, 1908, Ch. de Beau-Rivage 1-3
17. SAINT-PAUL
Mauerhofer & Dorsser, 1908, Av. de France 41bis
18. SYNAGOGUE
Ch.-François, 1909, Av. Juste-Olivier 1

Avec comme base:

Catherine
Schmutz-Nicod,
*Brèves notices
historiques et des-
criptives de qua-
rante-cinq lieux de
cultes lausannois,*
Lausanne 2009

19. SAINT-JEAN
Otto Schid, 1912, Av. de Cour 139
20. SAINT-REDEMPTEUR
Louis Brazzola, 1915, Av. de Rumine 33A
21. ORTHODOXE GRECQUE
Melley & Amiguet, 1922, Av. de Florimont 4
22. LA SALLAZ-VENNES
F. Gillard & F. Godet, 1936, Rte de Berne 96
23. SAINT-JOSEPH
César Nibbio, 1936, Av. de Morges 66
24. SAINT-LUC
Lavenex & Béboux 1938, Av. de la Pontaise 33
25. BELLEVAUX
Frédéric Gillard, 1939, Route Aloys-Fauquiez 21
26. SAINT-MARC
Pierre Bonnard, 1950, Av. de Sévery 1
27. SAINTE-THÉRÈSE
César Nibbio, 1950, Ch. du Couchant 15
28. SAINT-ETIENNE
Jean Perrelet, 1951, Rte. d'Oron 12
29. CHRIST SCIENTISTE
Frédéric Gillard, 1952, Av. de Sainte-Luce 9
30. SÉVELIN
Cahen & Margot & Gilliard, 1959, Av. de Tivoli 74
31. MONTRIOND
Jean-Pierre Cahen, 1962, Av. de la Harpe 2bis
32. SAINT-NICOLAS DE FLÜE
Charles Pellegrino, 1962, Av. de Chailly 40
33. SAINT-ESPRIT
Laurent d'Okolsky, 1966, Ch. du Boisy 21
34. SAINT-JACQUES
M. & J. Maillard, 1972, Av. du Léman 26
35. SAINT-MATTHIEU
Marc Wuarin, 1977, Ch. de Pierrefleur 20
36. SAINT-AMEDEE
Mestelan & Gachet, 1993, Rte. du Pavement 97

01. Cathédrale



Inconnu
1215
Place de la
Cathédrale



02. Saint-François



Jean de Liège
1270
Pl. Saint François



03.Maladière



Inconnu

1461

Rte. de Vidy 1



04. Saint-Laurent



R. de Crousaz
1716
Pl. Saint-Laurent



05. Notre Dame de Valentin



Henri Perregaux
1832
Av. du Valentin 1



06. Croix-d'Ouchy



Henri Fraisse
1839
Av. d'Ouchy 43bis



07. Méthodiste



Jules Verrey

1867

Pl. de la Riponne 7



08. Ecosaise



E. Viollet-le-Duc
1876
Av. de Rumine 24



09. Anglaise



G. Edmund Street
1878
Av. de l'Eglise
Anglaise 1



10. Terreaux



V. Muyden & Verrey

1890

Rue des Terreaux

14



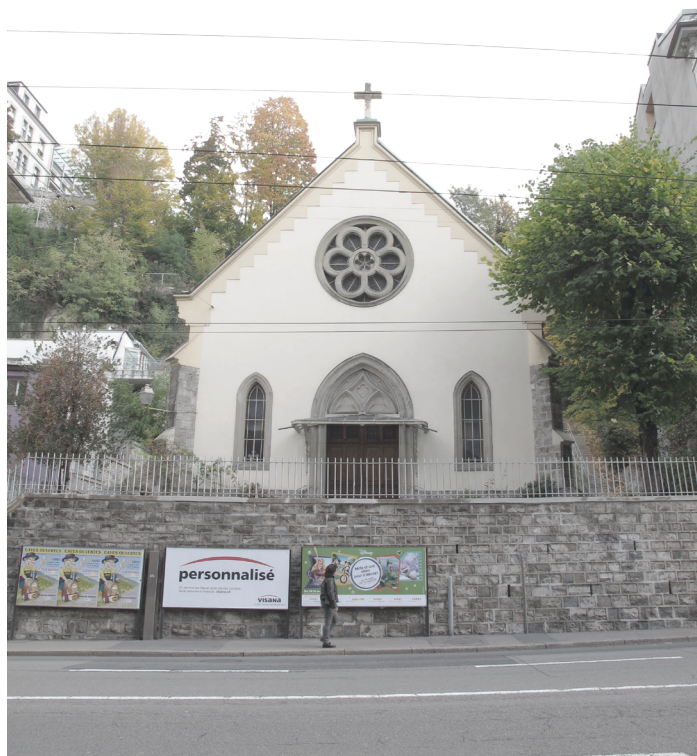
11. Adventiste

C. & H. Mauerhofer
1893
Av. de l'Eglise
Anglaise 8





12. Apostolique



Inconnu
1893
Rue César-Roux
27



13. Temple de Chailly



Alfred Heydel,
1902
Rue du Temple
2bis



14. Villard



Louis Privat
1902
Ch. des Fleu-
rettes 35



15. Villamont



Mauerhofer &
Dorsser
1905
Av. de Villamont 13



16. Sacré-Coeur



Louis Bezencenet
1908
Chemin. de
Beau-Rivage 1-3



17. Saint-Paul



Mauerhofer &
Dorsser
1908
Av. de France
41bis



18. Synagogue



Ch.-François
1909
Av. Juste-Olivier 1



19. Saint-Jean



Otto Schid
1912
Av. de Cour 139



20. Saint-Rédempteur



Louis Brazzola
1915
Av. de Rumine 33A



21. Orthodoxe grecque



Melley & Amiguet
1922
Av. de Florimont 4



22. La Sallaz-Vennes



Gillard & Godet
1936
Rte de Berne 96



23. Saint-Joseph



César Nibbio
1936
Av. de Morges 66



24. Saint-Luc

Lavenex & Béboux
1938
Av. de la Pontaise
33





25. Bellevaux



Frédéric Gillard
1939
Route Aloys-
Fauquiez 21



26. Saint-Marc



Pierre Bonnard
1950
Av. de Sévery 1



27. Sainte-Thérèse



César Nibbio

1950

Ch. du Couchant

15



28. Saint-Etienne



Jean Perrelet
1951
Rte. d'Oron 12



29. Christ-Scientiste

Frédéric Gilliard
1952
Av. Sainte-Luce 9





83

30. Sévelin



Cahen & Margot &
Gilliard
1959
Av. de Tivoli 74



31. Montriond



Jean-Pierre Cahen

1962

Av. de la Harpe

2bis



32. Saint-Nicolas de Flüe



Ch. Pellegrino
1962
Av. de Chailly 40



33. Saint-Esprit

Laurent d'Okolsky
1966
Ch. du Boisy 21





34. Saint-Jacques



M. & J. Maillard
1972
Av. du Léman 26



35. St-Matthieu

Marc Wuarin
1977
Chemin de
Pierrefleur 20





36. Saint-Amédée

Mestelan & Gachet,
1993
Rte. du Pavement
97





imaginaire

Qui est créé par l'imagination, qui n'existe que dans l'imagination

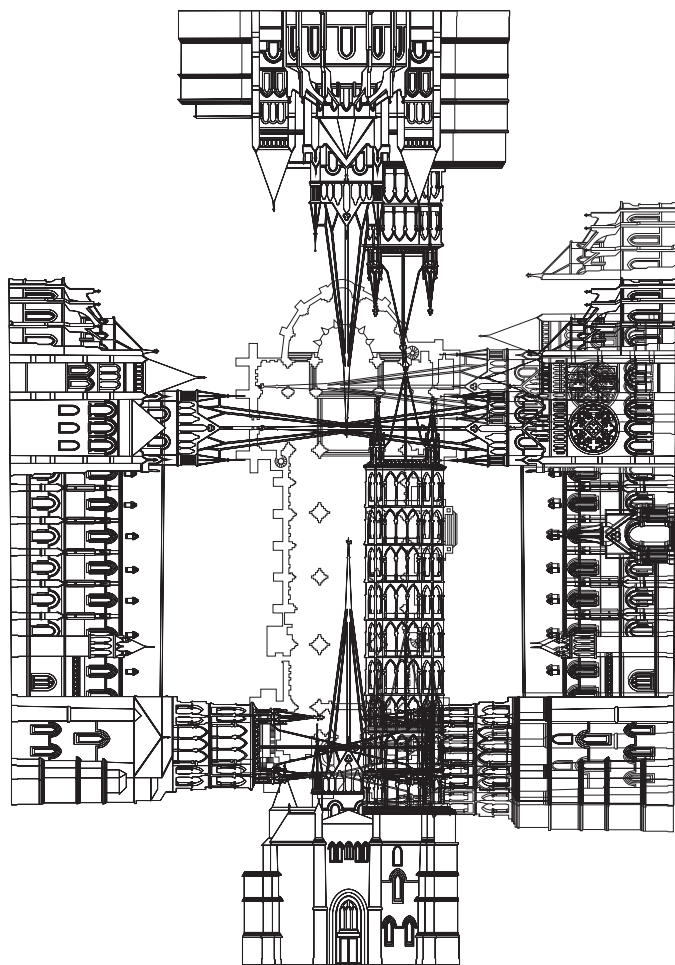
Imagination: Faculté de l'esprit d'évoquer, sous forme d'images mentales, des objets ou des faits connus par une perception, une expérience antérieures

Larousse 2015

Si l'outil de l'utopie est choisi dans ce travail, c'est bien parce que ses caractéristiques imaginaires rejoignent le procédé ludique et négligeant de la profanation.

L'acte même de la réaffectation d'édifice soulève des questions liées à des thématiques infiniment vastes telles que le patrimoine, la mémoire, le monument et le symbole. Ces sujets sont bien évidemment reliés les uns aux autres et de ce fait s'interrogent et se répondent.

L'approche choisie ici pour se confronter à ces thématiques générales est, dans un premier temps, de les analyser afin de saisir les pistes qui activent et désactivent les mécanismes observés. Dans un second temps, il s'agira de répondre à ces observations par des scénarios suggérant la reconversion d'édifices religieux vers des lieux de refuges.



patrimoine

Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe

Larousse 2015



Conservation

1. Père Antoine,
Les Etudes, mars
1967, in Pierre de
Lagarde, *La Mé-
moire des Pierres*,
Albin Michel, Paris,
1979, pp. 189-190

« Le monument fossilise l'Eglise qui se trouve à jamais fixée, comme sont fixés les traits d'un cadavre, dans une image médiévale, sinon dans une image archaïque comme celle d'un temple païen voué au culte de la déesse locale.»¹

2. Max Frisch, in
Pierre de Lagarde,
*La Mémoire des
Pierres*, Albin Mi-
chel, Paris, 1979,
p. 245

« L'idée d'entretenir la ville de nos ancêtres et d'en vénérer la mémoire est noble. Que l'on bâtisse, à l'écart, la ville de notre temps ! »²

Au contraire de ce que dit Père Antoine pour qui le modèle bâti référent à l'église est avant tout symptomatique d'un temps passé et passéiste qui va à l'encontre de l'idée d'une réformation possible du culte chrétien, Max Frisch nous dit que l'idée de modifier le bâti ancien est forcément lié à l'idée de l'altération d'un héritage que l'on doit à tout prix conserver.

Si, effectivement, les combats pour la préservation des monuments anciens furent synonymes de victoire pour une certaine idée de maintien et de préservation d'un savoir, d'une histoire, on peut opposer à cela que modification n'est pas systématiquement l'équivalent direct d'altération.

La thèse de la réappropriation d'un acquis passé au profit d'une revalorisation du fond et de la forme semble poindre entre ces deux citations. En effet, alors que la conservation d'un patrimoine bâti, qui fait sens lorsqu'elle s'apparente à un archivage culturel, semble éminemment légitime, nul ne souhaite néanmoins vivre dans un musée historique où chaque construction, chaque élément du paysage, en tant qu'emblème d'une généalogie passée deviendrait, de fait, sacro-saint et immuable.

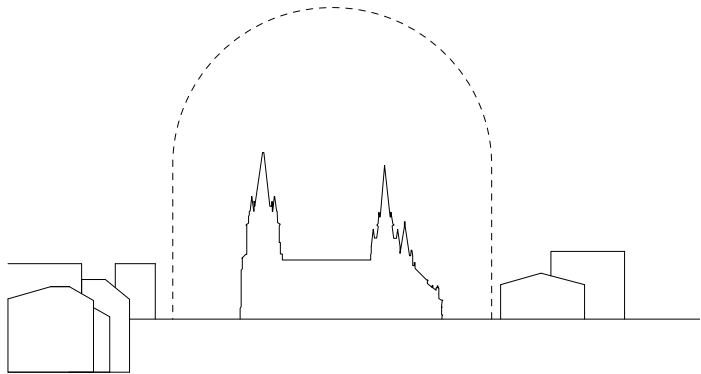
A ce titre, se pose la question de la juste et mesurée réappropriation de ce patrimoine. Doit-on, sous prétexte de la préciosité d'un tel capital essayer d'y intervenir de la manière la plus ténue et délicate, voire pastiche - à la manière de E. Viollet-le-Duc lorsqu'il déclare :

« Il faut une religieuse discrétion, une abnégation complète de toute opinion personnelle. Il ne s'agit pas de

3. Eugène Viollet-le-Duc, in Pierre de Lagarde, *La Mémoire des Pierres*, Albin Michel, Paris, 1979, p. 149

4. Lebbeus Woods *Radical Reconstruction*, Princeton Architectural Press, Princeton, 1997, p. 29

faire de l'art mais de soumettre à l'art d'une époque qui n'est plus. L'architecte doit reproduire non seulement ce qui peut lui paraître défectueux au point de vue sur l'art mais aussi, ne craignons pas de le dire, au point de vue de la construction »³ - ou, au contraire, considérer que l'héritage se transmet et se transforme avec ceux qui l'habitent - à la façon de L. Woods pour qui « The accumulated remnants of the past are important elements on culture, and in the individual's existence, but exist only to be transformed into the material of the present. [...] The architect must love history for the forms of hope it offers, but also must clear the air, even by the suspect means of transforming the sacred remnants of the past into disposable remnants for the future. »⁴



Le terme de réappropriation entre ici en résonnance avec l'idée même de la profanation tant il fait référence à la remise en jeu de biens qui ont été, pour un temps donné, soustraits à la communauté. Comme pour proposer un changement de paradigme - cher à Père Antoine - la modification par la profanation de l'héritage bâti du passé, sous-tend forcément une évolution de ce dernier et une adaptation à une idée actuelle des modes de vie et de construction.

Ce faisant, les bâtiments restent gardiens de l'histoire d'un savoir mais deviennent peu à peu des moyens purs qui se soumettent, par l'adjonction, l'évolution et le changement au présent.

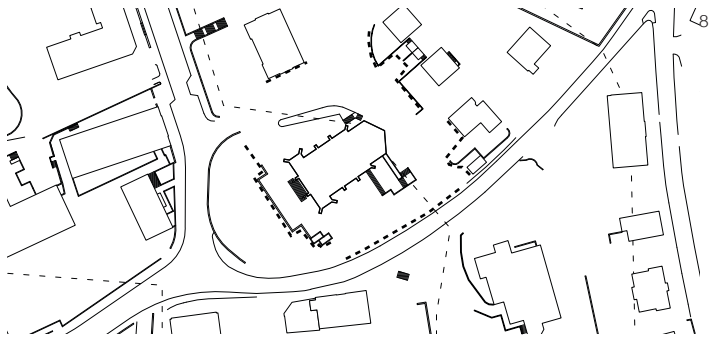
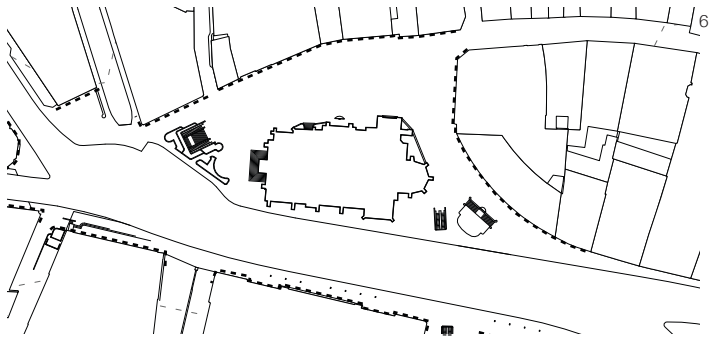
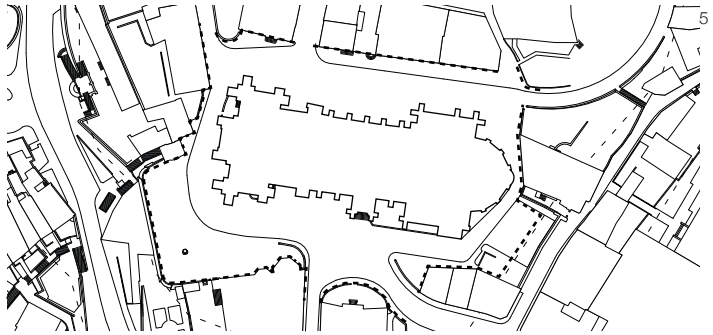
De la même manière que l'on enlève la cloche de verre qui protège un objet précieux pour jouer avec, l'on se doit, de reconsidérer l'aspect muséal et inaltérable du patrimoine afin de faire perdurer sa valeur mémorable, sa fonction évoluant. Urbainement, la notion de cloche de verre est très présente autour des bâtiments considérés comme emblématiques d'une époque passée et qui méritent, au nom du bien commun, d'être révélés. Souvent, ces mêmes bâtiments, furent libérés du tissu bâti alentour afin de souligner, une nouvelle fois, leur caractère déterminant et représentatif d'une époque.

5. Cathédrale
Voir inventaire
pp. 26-27

6. Saint- François
Voir inventaire
pp. 28-29

7. Voir chapitre
Monument pp.
128-141

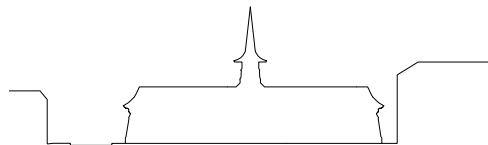
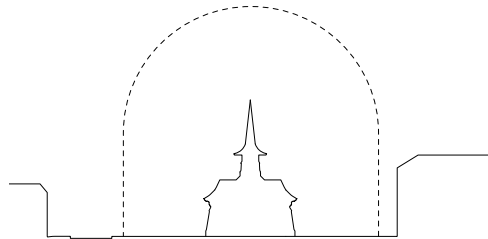
A Lausanne, les cas de la Cathédrale⁵ et de l'église de St.-François⁶ sont particulièrement parlant de cette volonté d'exprimer la valeur du patrimoine par l'apposition allégorique d'une cloche de verre. Le dégagement et l'attention particulière porté à la vacuité de ces espaces alentours s'inscrit dans une volonté de monumentaliser la valeur historique⁷, et, dans une démarche de réap-

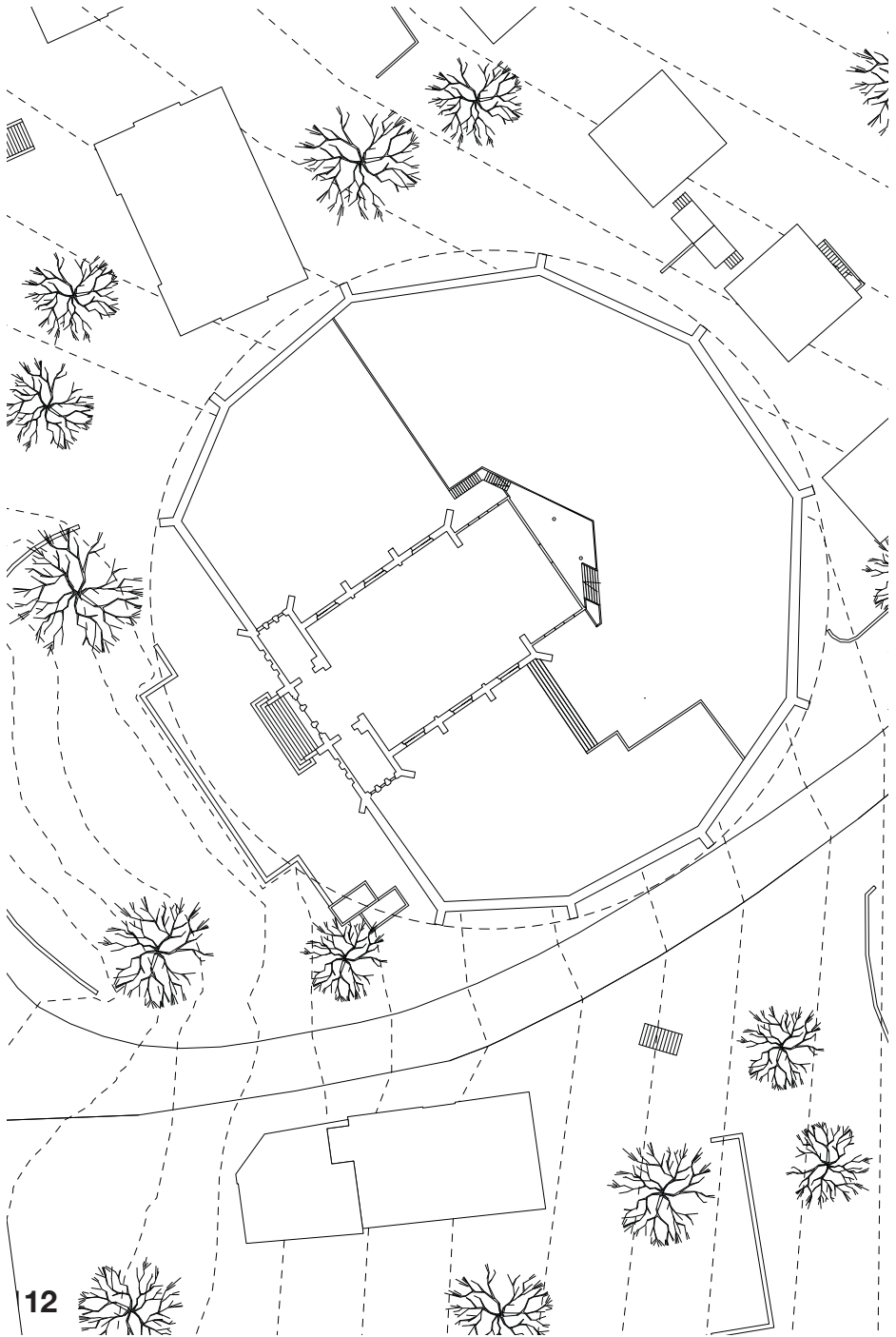


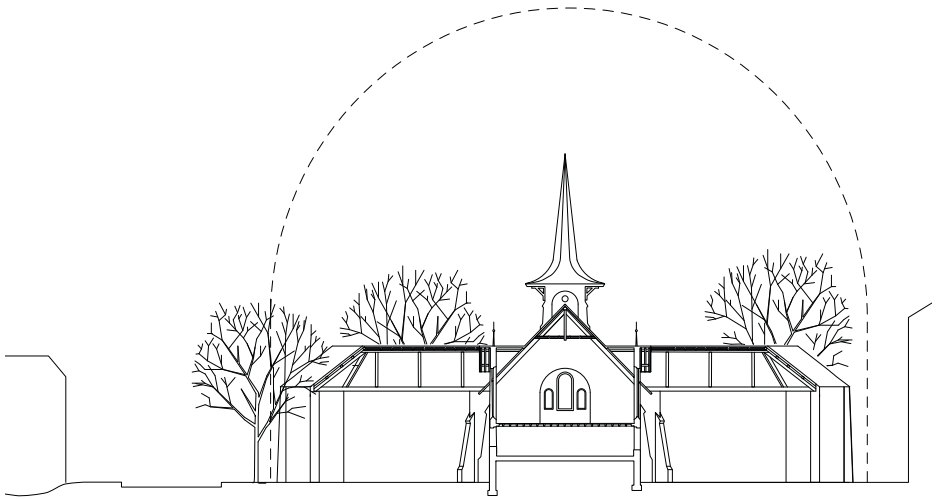
propriation par la profanation, le caractère fondamental de ce vide est remis en jeu.

Le Temple de Chailly⁸, par la considération similaire qui est faite à l'espace alentour et à sa valeur patrimoniale certaine, illustre manifestement cette possible réappropriation. Ici, le bâtiment, libéré de ses préoccupations de conservation, se voit modifié et complété afin de permettre l'accueil et l'abri dans l'enceinte autrefois métaphorique et désormais physique qui entoure l'édifice. Le concept de conservation mêlé à celui du refuge et de l'accueil, induit des qualités d'intégration par la protection et est ainsi pensé dans une temporalité définie.

8. Le Temple de Chailly
Voir inventaire
pp. 50-51











mémoire

*Ensemble des faits passés qui reste dans le souvenir
des Hommes, d'un groupe ,d'une ville.*

Larousse 2015



stratification

« Ainsi, la leçon que Freud ne tire pas lui-même de tout ce passage [...] c'est l'idée qu'il pourrait exister entre la mémoire urbaine et la mémoire psychique non pas seulement un rapport d'analogie formelle, mais presque une forme de consubstantialité.

[...]

On verrait plutôt en elle un processus de transformation qui, lui aussi, se développerait par réagencement, par stratification, par réemploi fragments et, pour tout dire, par reconstruction. »¹

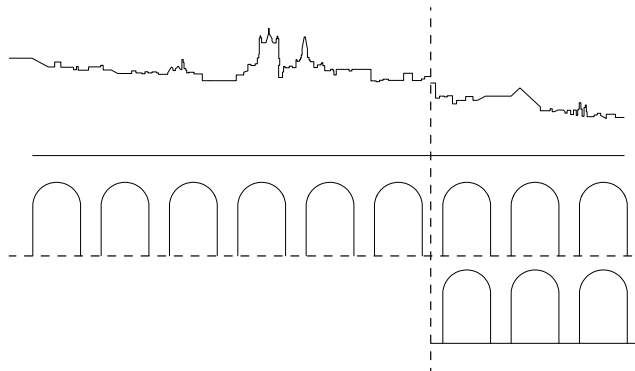
1. Sébastien Marot, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2010, p.46

Freud compare effectivement le psyche humain, la mémoire humaine à la construction d'une ville en donnant comme exemple Rome. Selon Sébastien Marot, Freud aurait pu aller plus loin, en dépassant l'analogie « non pas seulement un rapport d'analogie formelle, mais presque une forme de consubstantialité¹ ». Effectivement la construction de la mémoire des Hommes, d'un groupe, des citoyens d'une ville n'est pas seulement construite à la manière de la construction d'une ville mais en est directement induite par la similarité des procédés.

1.Sébastien Marot,
L' Art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Editions de la Villette, Paris, 2010, p.46

Cela, Sébastien Marot l'appuie avec les propos de Maurice Halbwachs « De chaque époque de notre vie, nous gardons quelques souvenirs, sans cesse reproduits, et à travers desquels se perpétue, comme par l'effet d'une filiation continue, le sentiment de notre identité. Mais, précisément parce que ce sont des répétitions, parce qu'ils ont été engagés successivement dans des systèmes de notions très différents, aux diverses époques de notre vie, ils ont perdu leur forme et leur aspect d'autrefois. »²

2.Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925 in Sébastien Marot, *L' Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2010, p.48



Fondateur du concept de la mémoire collective, Maurice Halbwachs suppose la relation directe entre la mémoire collective et l'espace « il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial »³. Selon lui, nos impressions ne peuvent pas être mémorisées dans la mémoire si elles ne sont pas rattachées à un milieu matériel, ce milieu matériel qui constitue notre espace. « C'est sur l'espace, sur notre espace – ce que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire »⁴. On comprend alors bien l'importance des bâtiments en terme de mémoire collective. Une importance non pas uniquement symbolique mais essentielle à la mémoire.

3. Maurice Halbwachs, *La Mémoire Collective*, 1950, in Sébastien Marot, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2010, p.48

4. idem

Un autre terme que Sébastien Marot utilise pour évoquer les mécanismes de la mémoire collective, qui par consubstantialité est également un mécanisme qui construit la ville est le « réemploi de fragments »⁵. Ces mots que l'on pourrait traduire par réutilisation d'éléments. A l'échelle de la ville, ces éléments seraient les bâtiments, et leur réutilisation signifierait un changement de fonction.

5. Sébastien Marot, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2010, p.46

C'est par ces mécanismes de stratification et de réemploi de fragments structurant la ville, que naît également la mixité urbaine. Cette dernière, plus visible au sein d'un tissu dense^{6,7} - car ce tissu aura, au fil des accumulations, accaparé différents aspects visibles de cette mixité - et les manifeste à la lecture comparée faite parmi les membres de ce tissu - traduit presque directement les strates mémorielles de la ville. Afin d'illustrer ceci

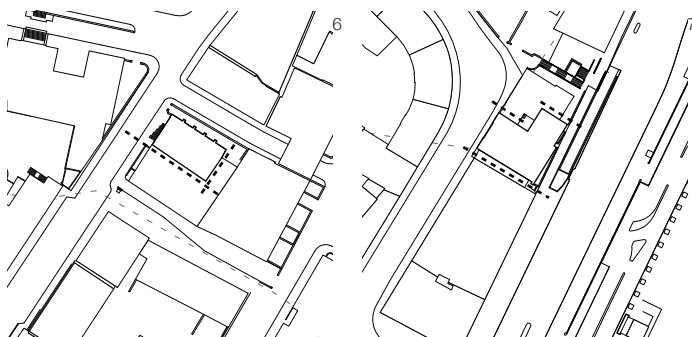
6. Villamont
Voir inventaire pp. 54-55

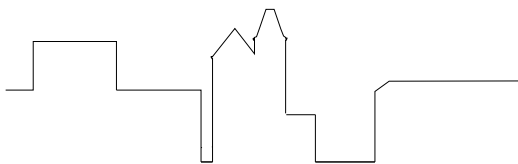
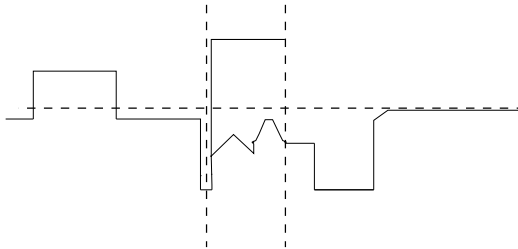
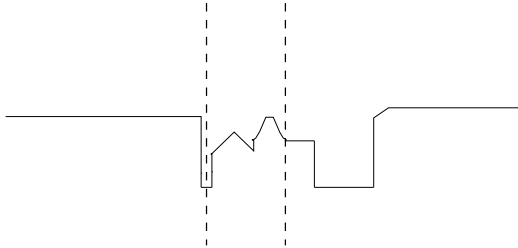
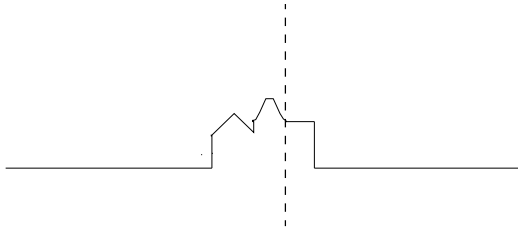
7. Méthodiste
Voir inventaire pp. 38-39

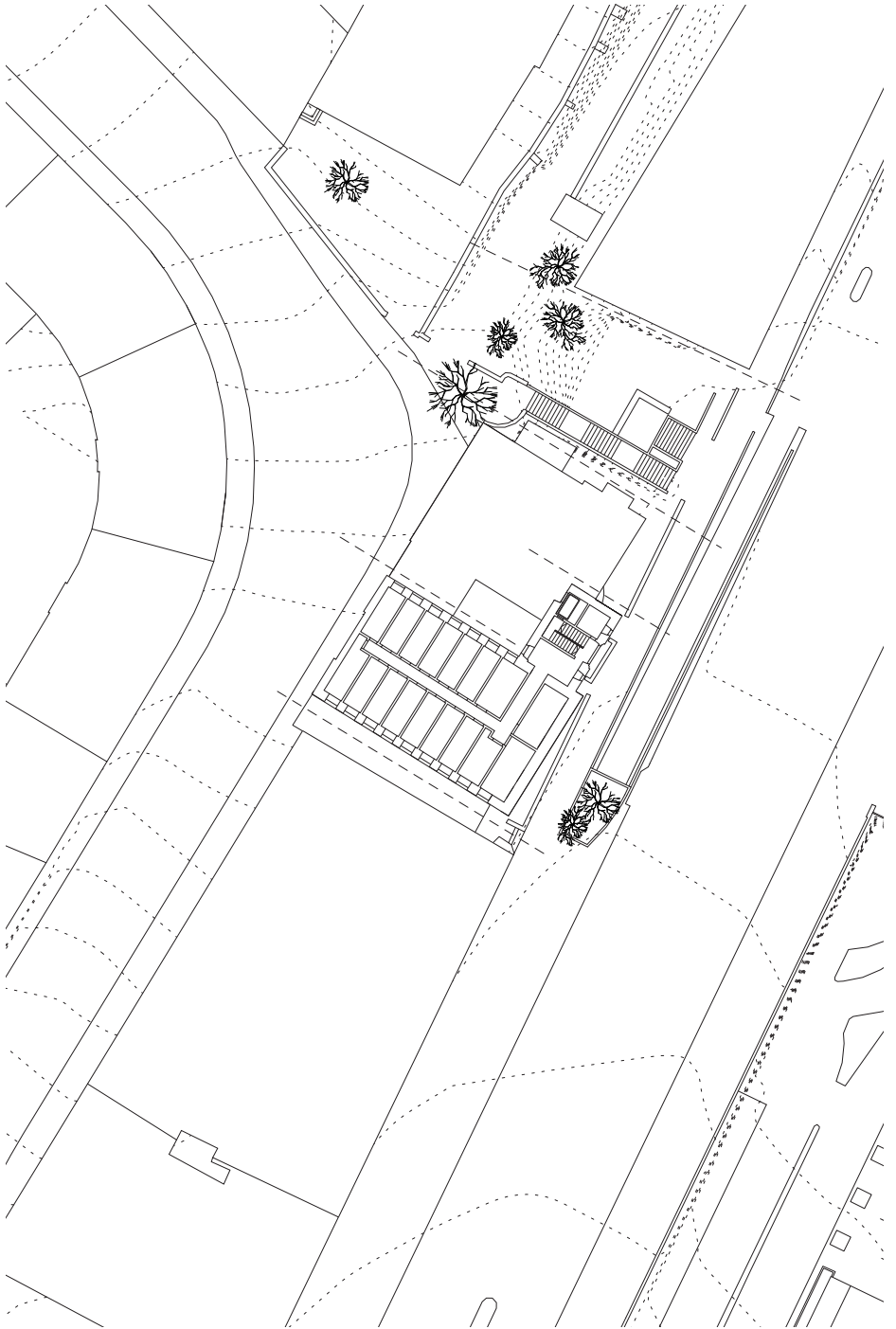
plus précisément, le cas de l'église Méthodiste⁷ qui, en s'inscrivant entre deux bâtiments d'époques significativement différentes de la sienne, expose au travers d'une mixité urbaine cette stratification de la construction de la mémoire.

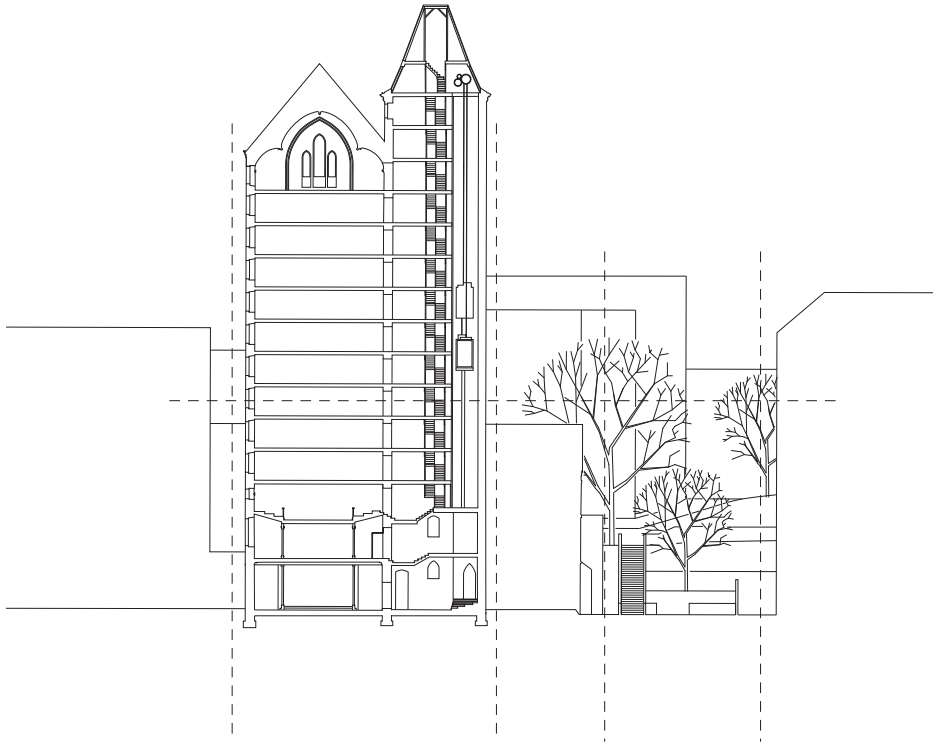
Les strates liées au temps se lisent ici parfaitement bien et inscrivent cet édifice de manière quasi intuitive dans la thématique de la mémoire. La superposition de son tissu peut être abordé comme une qualité de mixité, une caractéristique à exploiter qui nous parle de durée, de changement, d'évolution.

Le palimpseste se voit ici signifié de façon verticale, exprimant l'accumulation et par la multiplication sérielle de plans horizontaux. La tour-refuge ainsi générée évoque les principes de réemploi de fragments et de stratification. Par ses aspects radicaux traduisant une accélération artificielle de ces mécanismes, elle exprime le besoin urgent de réponses en termes de surfaces d'accueil quitte à prendre le pas sur le rythme naturel de la stratification.











ENIGM
CLAIRE

LEONARDO
LEONARDO
LEONARDO

Riponne Riponne



COIFFURE

SOLE & SANDWICH

RES

monument

Ouvrage d'architecture, de sculpture, ou inscription destinés à perpétuer la mémoire d'un homme ou d'un événement remarquable

Ouvrage d'architecture remarquable d'un point de vue esthétique ou historique

Larousse 2015

Monumentalité et
contexte



1. Charles de Montalembert, in Pierre de Lagarde, *La Mémoire des Pierres*, Albin Michel, Paris, 1979, p. 224

« Nos cathédrales n'ont point été faites pour le désert comme les Pyramides d'Égypte, mais pour dominer les habitations serrées et les rues étroites de nos villes. »¹

2. Cathédrale
Voir inventaire
pp. 26-27

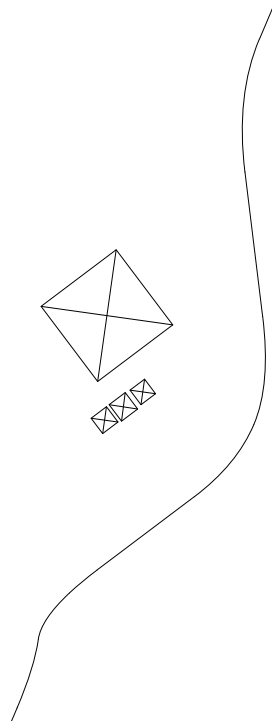
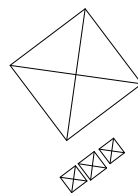
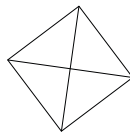
Le rapport au monument, nous dit Charles de Montalembert, est intimement lié au contexte direct qui les entoure. En effet, un bâtiment grandiloquent prend son essor lorsque sa vue est libre, lorsqu'il profite d'un dégagement et lorsqu'il ne souffre pas de comparaison directe avec d'autres éléments au moins aussi monumentaux. Le cas de la Cathédrale² de Lausanne, pourtant monument incontestable tant par sa valeur symbolique que par sa forme urbaine, ici replacé à sa juste échelle aux cotés des pyramides d'Egypte montre justement comment le rapport d'échelle peut désactiver les codes de la monumentalité.

D'autre part, comme nous l'annonce la définition du monument, le crédit emblématique connexe, est intimement lié à notre approche de l'Histoire. En effet, le monument est un marqueur spatial d'un passé construit ou pensé qui se traduit dans une construction physique.

En architecture, la distinction qui est faite entre un bâtiment monumental et un autre est fortement liée à la valeur symbolique, à la disposition, à la quantité des ornements ainsi qu'à la nature même de la scénographie qui entoure l'édifice. Aussi le Monument fait ici référence à un ensemble bâti qui, par ses considérations physiques évoque des concepts historiques et sociétaux qui se cristallisent dans une série de codes matériels figurés sur une construction.

3. Saint- François
Voir inventaire
pp. 28-29

Dans la ville médiévale, seuls quelques bâtiments avaient un caractère monumental franc, c'est le cas des cathédrales², des églises dominantes³, des châteaux et des fortifications qui, par leurs dimensions, leurs orne-



mentations et les dégagements inhabituels qu'on leur accordait, devenaient, de fait, monuments.

4. Saint-François
Voir inventaire
pp. 28-29

5. St.-Laurent
Voir inventaire
pp. 32-33

6. Christ Scientiste
Voir inventaire
pp. 82-83

7. Saint-Amédée
Voir inventaire
pp. 96-97

8. Apostolique
Voir inventaire
pp. 48-49

9. Saint-Paul
Voir inventaire
pp. 58-59

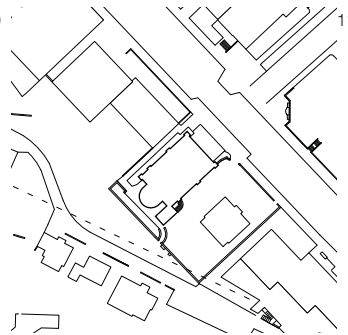
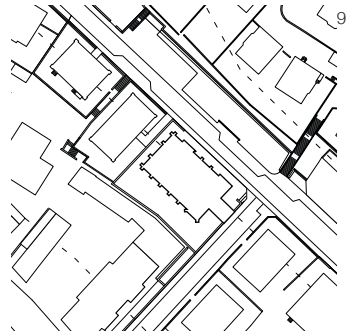
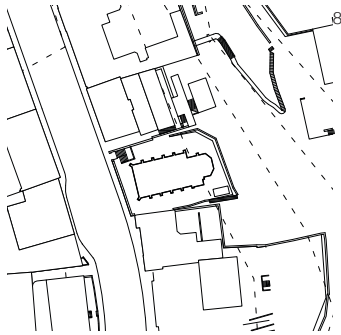
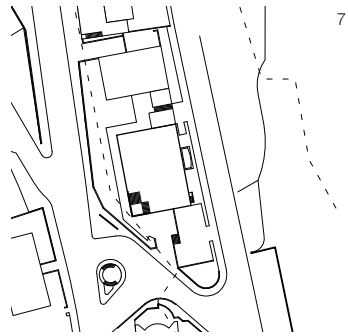
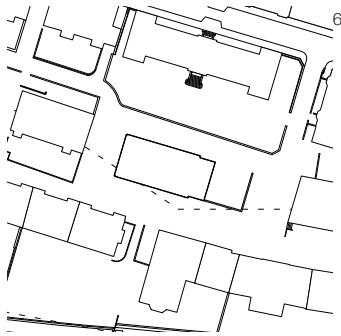
10. St-Rédempteur
Voir inventaire
pp. 64-65

11. St-Jean
Voir inventaire
pp. 62-63

Dans la ville de la Renaissance, les bâtiments institutionnels (théâtres, bibliothèques, musées), étant liés à l'idéologie culturelle, furent monumentalisés afin de rendre compte de l'importance symbolique qu'ils avaient dans la vie urbaine de l'époque des lumières.

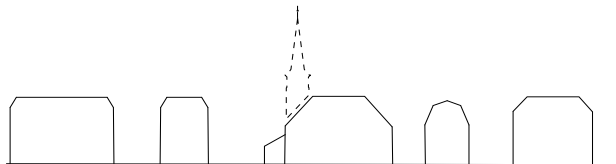
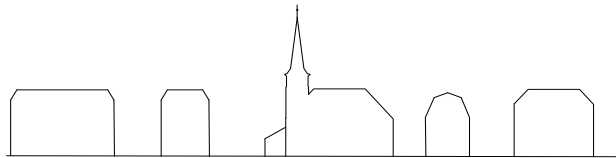
Ce n'est qu'après, avec les grands plans urbains et la condition urbanistique nouvelle qui visa à mettre en valeur certains éléments structurants que les lieux de cultes furent dotés de places^{4,5} et de dégagements qui, ce faisant, monumentalisent l'édifice religieux dans son contexte. Il s'agit cependant de garder en mémoire que certains édifices religieux n'étaient urbainement conçus pour ne pas se distinguer^{6,7} du tissu alentour. D'autres, au contraire, choisissent de s'inscrire urbanistiquement dans le réseau matriciel dans lequel elles se trouvent, mais, afin de conserver une dimension d'exception monumentalisée, se distinguent par un ou plusieurs éléments (clocher, façade, ornementation) qui font immédiatement référence au caractère singulier et transcendant de la composition^{8,9,10,11}.

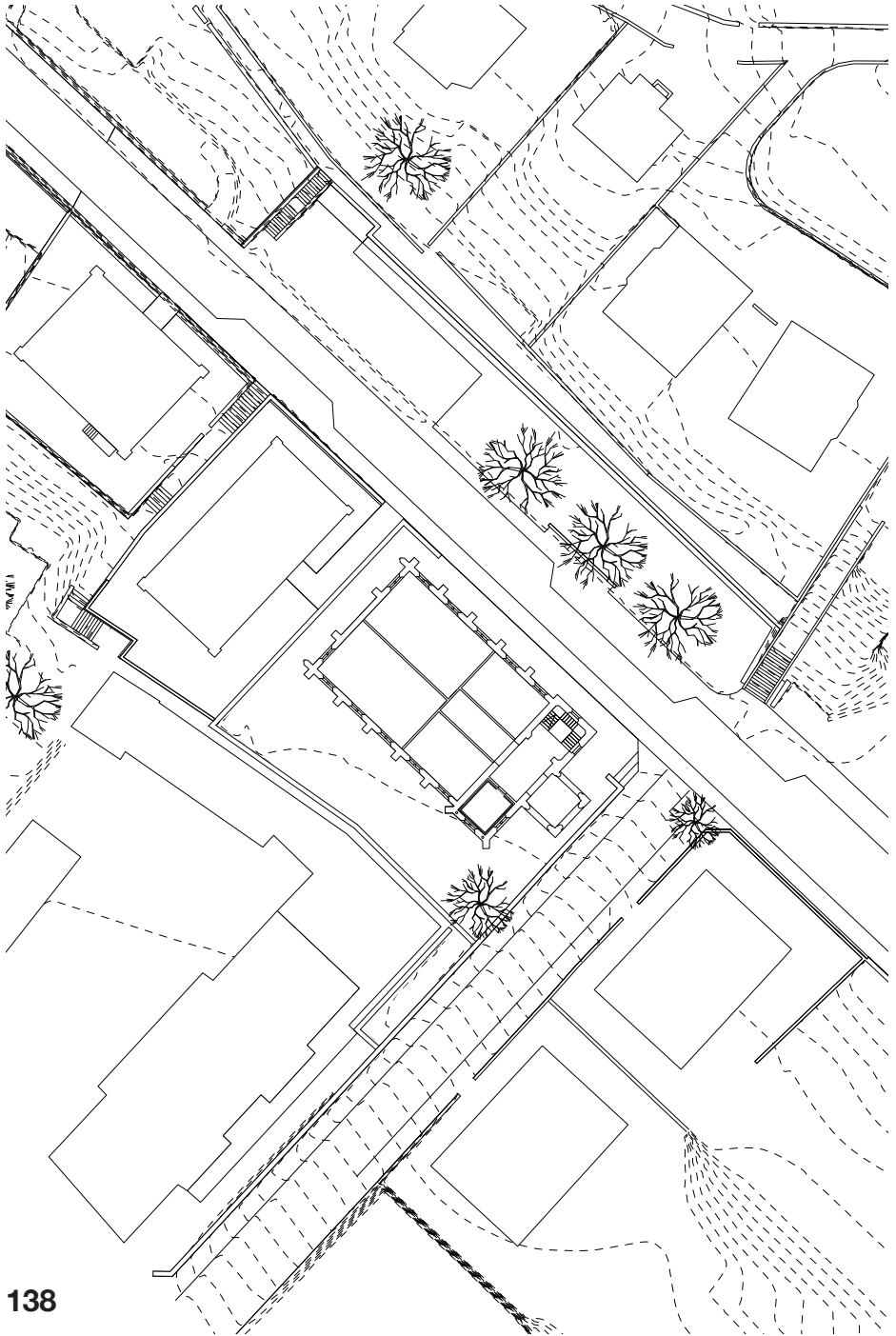
Ainsi, si certains bâtiments ont été requalifiés au fil du temps pour devenir des monuments, c'est ceux qui sont conçus comme tels et qui, par le jeu de leurs dimensions, leur caractère et leur disposition, soulèvent ici la question de notre rapport à la monumentalité auxquels nous porteront le plus d'attention. C'est le cas notamment de l'église de St.-Paul⁹ qui est emblématique de cette catégorie d'édifices qui sont formellement très

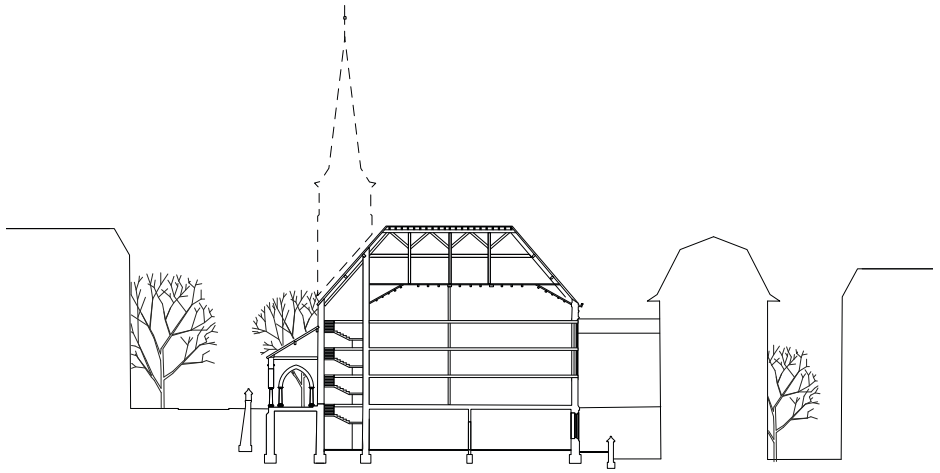


proche du tissu qui les entoure mais qui, par l'adjonction de quelques détails particulièrement spécifiques aux cas monumentaux - notamment un dégagement sur un côté et la mise en place d'un clocher solennel - s'extrait de l'ordinaire de leur milieu.

Ici l'ornementation sobre et les gabarits discrets du monument traduisent la continuité du tissu urbain typique d'un quartier résidentiel lausannois et c'est par la manière subtile de s'adresser aux dimensions de la rue et par l'ajout d'une tour de clocher que le caractère monumental de l'édifice est révélé. Cette mise en place fonctionne ici car le contexte répond directement à cette situation. Placée dans un tissu plus haut, le caractère monumental de l'église se verrait ainsi désactivé au profit d'une homogénéité totale. Au même titre, la suppression de ce clocher, traduit l'adhésion de l'édifice religieux dans la continuité du tissu résidentiel, lui faisant perdre sa condition monumentale, le rendant, de fait domestique et usuel.











symbole

Signe figuratif, être animé ou chose, qui représente un concept, qui en est l'image, l'attribut, l'emblème

Larousse 2015



Chicken & Church

Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour
Learning from Las Vegas, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1977, p.27

« Quelquefois, le bâtiment lui-même constitue l'enseigne : ainsi la rôtisserie de canards "The Long Island Duckling" s'impose à la fois comme symbole plastique et comme abri architectural. La contradiction entre l'extérieur et l'intérieur se rencontrait couramment en architecture avant le Mouvement Moderne, spécialement dans l'architecture urbaine et monumentale. Les coupes baroques, afin de dominer le cadre urbain et communiquer leurs messages symboliques, paraissaient plus hautes vues de l'extérieur que de l'intérieur : elles étaient symboles autant que constructions spatiales »



Decorated Shed &
Duck

Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour
Learning from Las Vegas, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1977, p.114

« En termes iconographiques, la cathédrale est un hangar décoré et un canard. La cathédrale Métropolitaine de style de byzantin tardif à Athènes est absurde en tant qu'architecture [...] cependant elle n'est pas absurde en tant que canard – en tant que croix grecque à coupole, développée structurellement, à partir des grandes constructions des grandes villes, mais développées ici symboliquement pour signifier la cathédrale. [...] La cathédrale d'Amiens est un panneau publicitaire avec un bâtiment derrière »

1. Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour *Learning from Las Vegas*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1977

Selon Robert Venturi et son courant post-moderne, l'architecture moderne aurait abandonné la symbolique par l'ornement. *Learning from Las Vegas*¹, décrypte la valeur symbolique des bâtiments contemporains de son époque à Las Vegas. De cet enseignement on retient notamment deux mécanismes distincts qu'utilisent ces bâtiments pour s'exprimer ; le *canard* et le *hangar décoré*.

2. Idem, p. 27

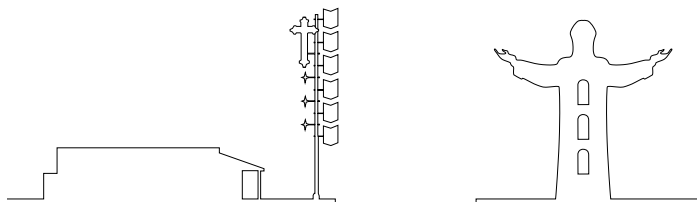
Le *canard* étant l'expression de la fonction par la forme même du bâtiment de manière complètement figurative. « (...) le bâtiment lui-même constitue l'enseigne : ainsi la rôtisserie de canards "The Long Island Duckling" s'impose à la fois comme symbole plastique et comme abri architectural. »²

Le hangar décoré a, lui, une forme tout à fait quelconque et s'exprime par l'adjonction d'une enseigne publicitaire.

3. Ibid, p. 114

« En termes iconographiques, la cathédrale est un hangar décoré et un canard »³

La symbolique architecturale peut être décryptée par ces mêmes mécanismes sur les édifices religieux lausannois.



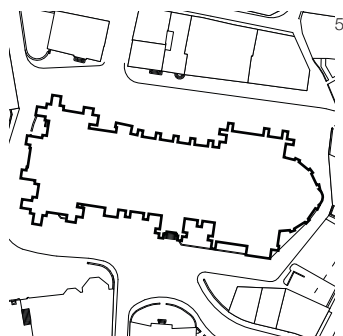
De la même manière que Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour définissent la cathédrale Métropolitaine de style byzantin tardif à Athènes, de Canard, l'Eglise Orthodoxe grecque de Lausanne⁴ en est également un. Ici le Canard est une métaphore à des bâtiments caractéristiques d'une autre échelle tant le langage architectural utilisé appartient à des bâtiments de dimensions plus monumentales.

Une autre manière de caractériser les édifices religieux de canards serait de considérer leur force symbolique formelle. Notamment lorsque par analogie, la morphologie de l'édifice renvoie à un symbole religieux, telle que la croix du Christ.^{5,6,7}

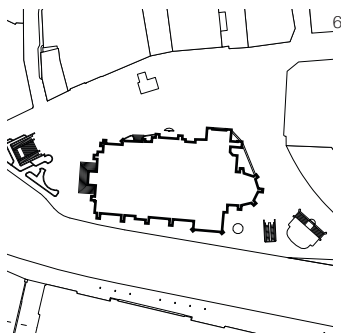
4. Eglise Orthodoxe grecque
Voir inventaire
pp. 66-67



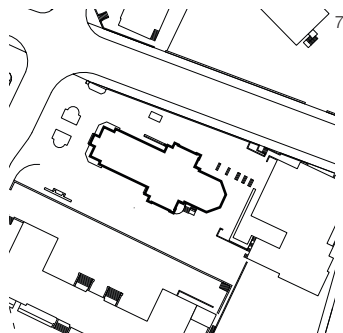
5. Cathédrale
Voir inventaire
pp. 26-27



6. St-François
Voir inventaire
pp. 28-29



7. Croix d'Ouchy
Voir inventaire
pp. 36-37

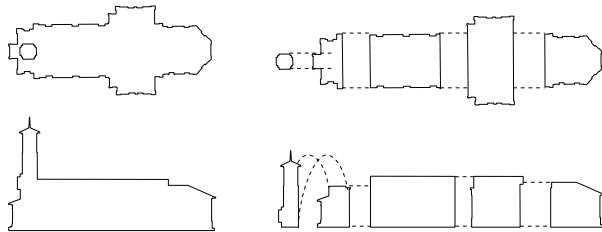


Certains édifices lausannois ^{8,9,10} adoptent le mécanisme du hangar décoré au même titre que « La cathédrale d'Amiens est un panneau publicitaire avec un bâtiment derrière »¹¹. En effet ces édifices n'ont pas une morphologie symbolique et se munissent d'un fronton imposant en guise de panneau publicitaire.

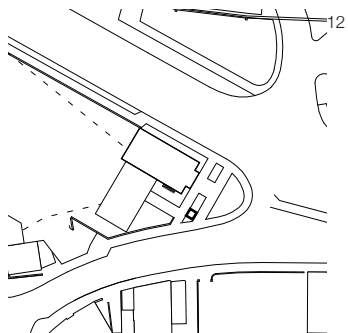
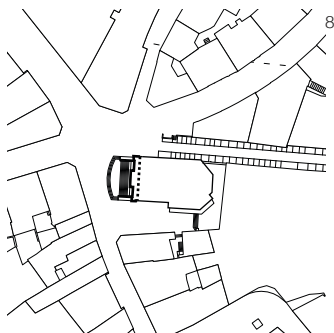
D'autres placent même leur enseigne devant le hangar ^{12,13,14}. Des enseignes - ici, des clochers - qui sont des symboles architecturaux, habituellement partie intégrante de l'édifice religieux.

Il n'est pas anodin que *Learning from Las Vegas* se serve de l'architecture religieuse comme exemple pour énoncer l'architecture en tant que symbole. En effet la religion est formée d'une multitude de symboles pour reconnecter des principes abstraits et transcendants à des représentations concrètes. Le symbole est alors une construction d'idées très présente dans le domaine du sacré. C'est pourquoi, la désacralisation passe nécessairement par la déconstruction de ces symboles.

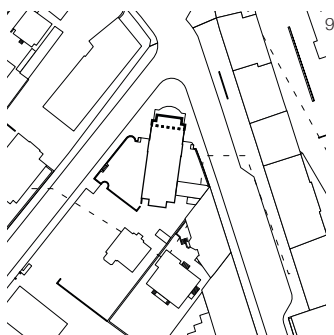
Un exercice de déconstruction des symboles sur l'église de la Croix-d'Ouchy⁷ permet d'envisager les éléments de son architecture ainsi que la lecture de ses espaces autrement. L'expression du bâtiment change, ses espaces se transforment. Le refuge s'envisage dans une spatialité dissociée d'une symbolique religieuse.



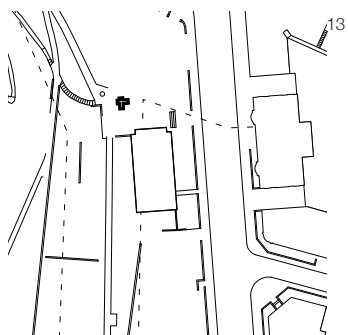
8. St- Laurent
Voir inventaire
pp. 32-33



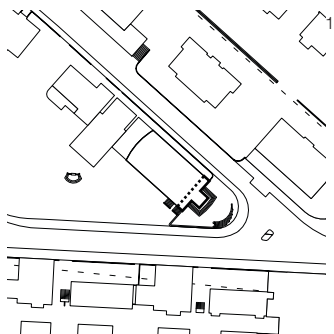
9. St-Luc
Voir inventaire
pp. 72-73



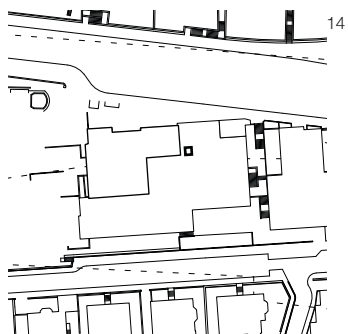
10. St-Marc
Voir inventaire
pp. 76-77



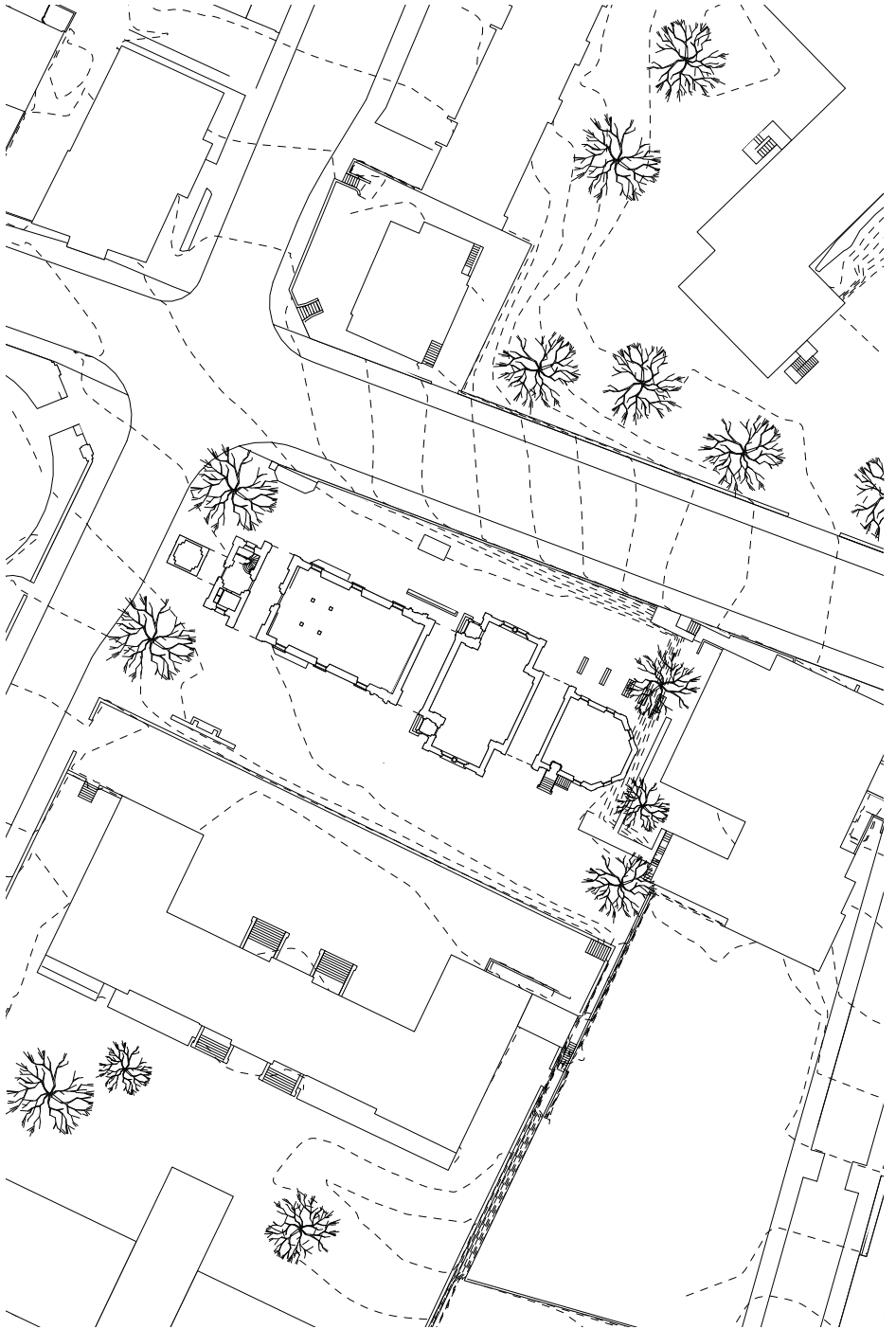
12. Sévelin
Voir inventaire
pp. 84-85

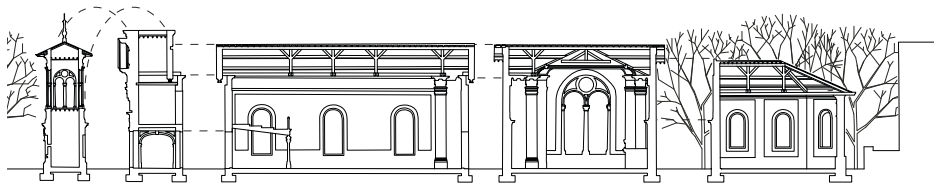


13. Montrioud
Voir inventaire
pp. 86-87



14. St-Jacques
Voir inventaire
pp. 92-93









valeur

Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre

Mesure conventionnelle attachée à quelque chose, à un symbole, à un signe

Larousse 2015

Résumé

Les thématiques vues dans cet énoncé ; le patrimoine, la mémoire, le monument ainsi que le symbole, ont déjà été traitées et discutées individuellement en profondeur dans l'histoire de la théorie de l'architecture. Néanmoins, la valeur inhérente de certains édifices est induite par la conjugaison et l'interdépendance de celles-ci.

Notre point de vue c'est qu'au travers du décryptage des mécanismes qui visent à valoriser les édifices religieux, on peut extraire des dispositifs nous permettant de repenser les lieux de refuge en vue de leur donner leur juste valeur.

Ainsi, la profanation est d'abord vue comme un moyen pour questionner et analyser des édifices au vu de leur identité religieuse, alors qu'ils s'inscrivent dans une société laïque.

Dans un deuxième temps cette démarche profane se révèle être un stratagème pour explorer un imaginaire visant à détacher les édifices des qualités qui leur ont été attribuées avec le temps.

Par conséquent, l'on comprend que les édifices religieux sont paradigmatiques de ces deux champs, d'une part l'attache religieuse liée à un discours spirituel invoquant des valeurs traduites par des symboles, d'une autre par l'attache historique liée à la construction d'une civilisation - d'autant plus lorsque la civilisation questionnée est l'héritage de traditions judéo-chrétiennes.

L'enchevêtrement de ces thématiques les unes dans les autres, est la traduction architecturale de la construction d'une mythologie.

Ainsi, le patrimoine, en sacralsant le passé et son héritage tendent à entretenir la distance avec le présent en empêchant la réappropriation. La matérialisation spatiale de la mémoire du passé se fait alors par stratification physique des villes. Le monument en tant qu'emblème de cette matérialisation utilise le symbole pour signifier les valeurs données à une architecture.

Aussi, si c'est par la distanciation patrimoniale, l'incarnation mémorielle, la distinction monumentale et la construction symbolique que l'on peut exarcerber un système de valeurs liées au sacré, c'est par la réappropriation, la stratification, l'intégration et la déconstruction que l'on questionne ce système de valeurs.

Car, si, aujourd'hui, l'archétype exprimant le refuge est le bunker, étant donné la valeur que l'on donne à l'accueil, peut-être mériterait-il d'être reconsidéré.

bibliographie

Aldo Rossi, *L'Architecture de la ville*, Infolio, Gollion, 2001

Giorgio Agamben, *Profanations*, Rivages de poche, Paris, 2005

Pierre de Lagarde, *La Mémoire des Pierres*, Albin Michel, Paris, 1979

Lebbeus Woods, *Radical Reconstruction*, Princeton Architectural Press, Princeton, 1997

Sébastien Marot, *L' Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2010

Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, Pierre Mardaga, 1977

René Girard, Gianni Vattimo, *Christianisme et modernité*, Champs Essais, Paris, 2009

autres

Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, VE 151, fév. 2015

sources des images

- p.12** <http://www.sofitel.com/imagerie/destinations/city/roma-overview-1400x788-1.jpg>
- p.104** https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/01/Cathedrale,_Lausanne.jpg
- p.118** L'Hebdo n. 45, Lausanne avant/après, 11 novembre 2010, source de l'image: musée historique, Lausanne
- p.130** <https://crystalrulove.wordpress.com/tag/cairo/>
- p.144** http://www.3nta.com/wp-content/uploads/2015/02/big-duck_0-1024x698.jpg
- p.146** <http://stefanidrivesvegas.com/>

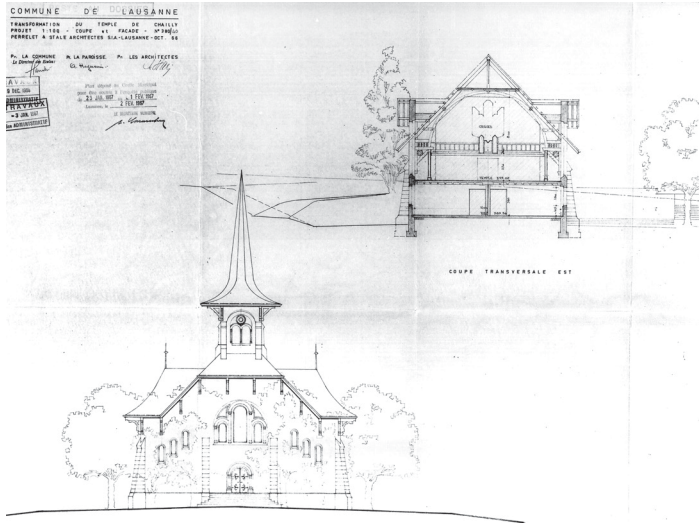
orthophotos de l'inventaire

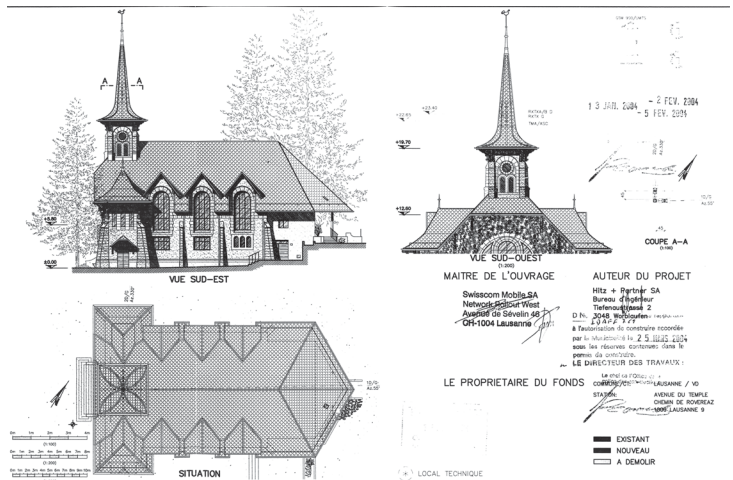
<https://map.geo.admin.ch>

dessins annexes

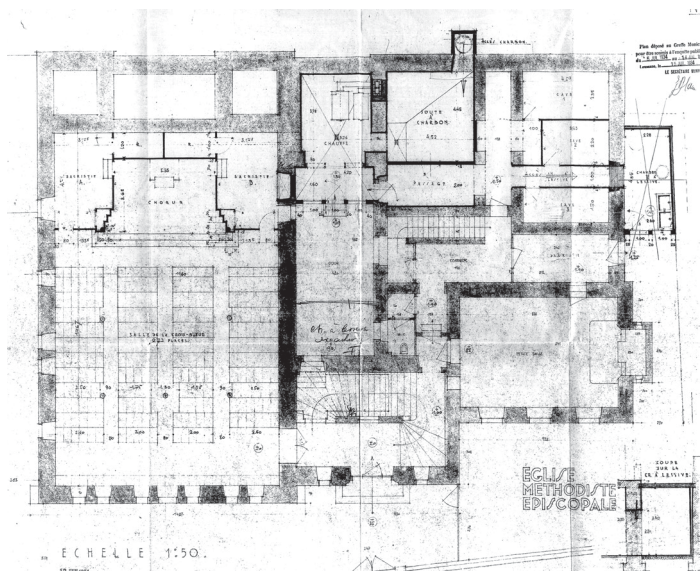
Archives communales de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47, 1004 Lausanne

annexes

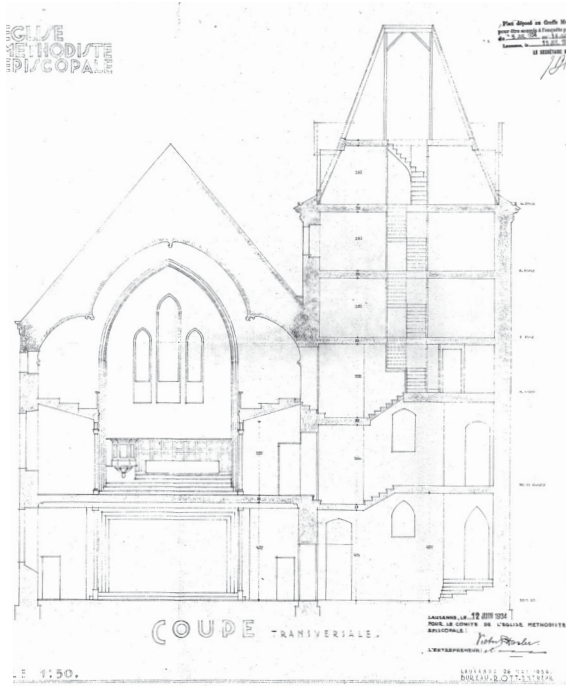


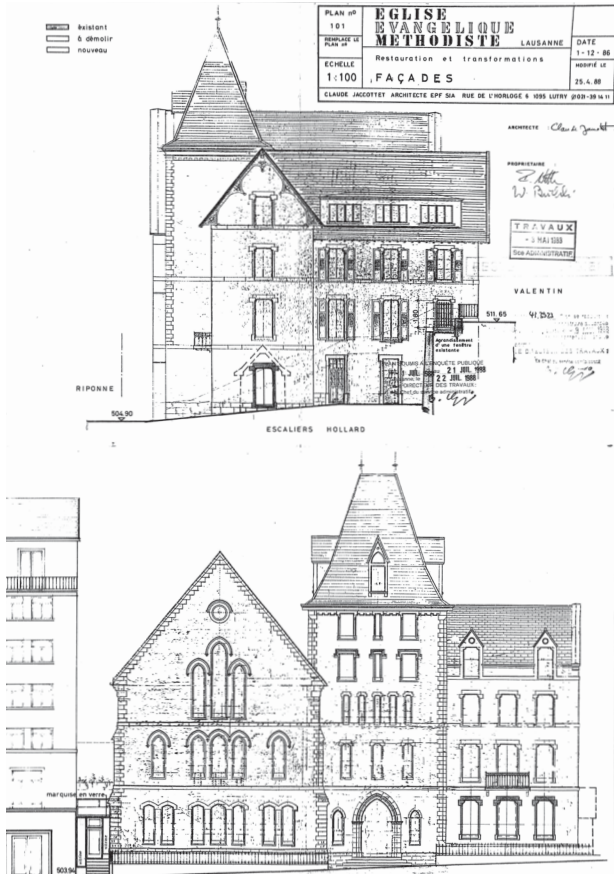


Temple de Chailly
 (extension)
 Elévations
 Hitz + Partner SA
 2004

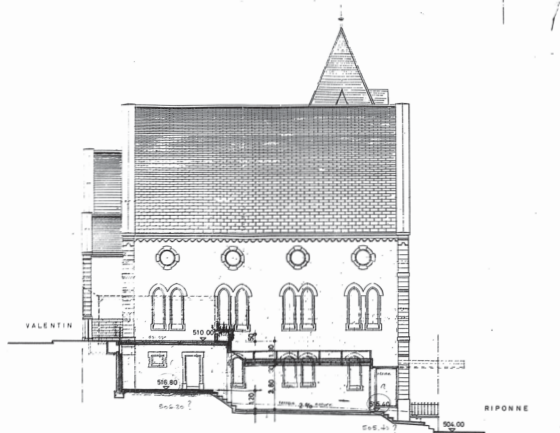
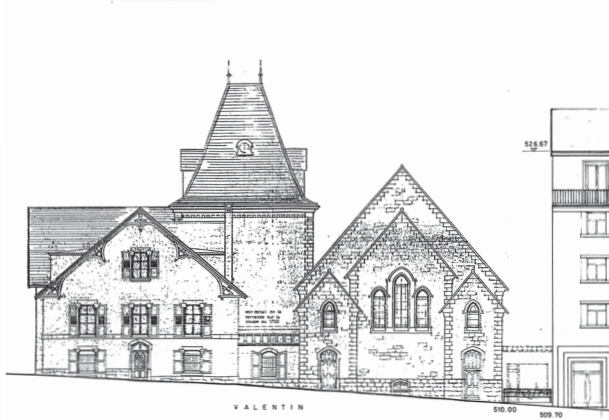


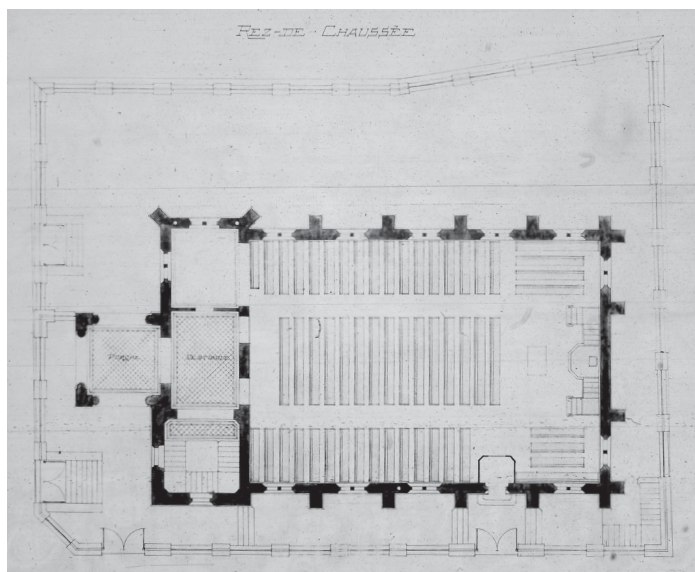
Eglise Methodiste
Plan, coupe
Bureau Rott
1934



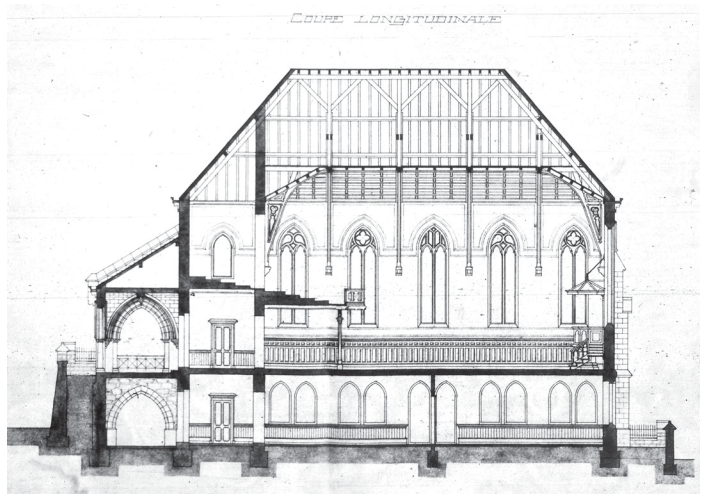


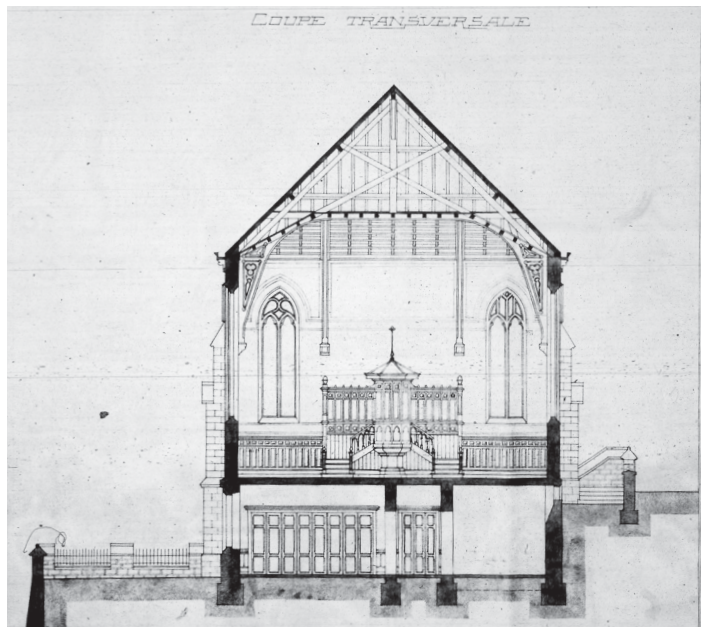
Eglise Methodiste
 (rénovation et
 extension)
 Elévations
 Claude Jaccottet
 1988



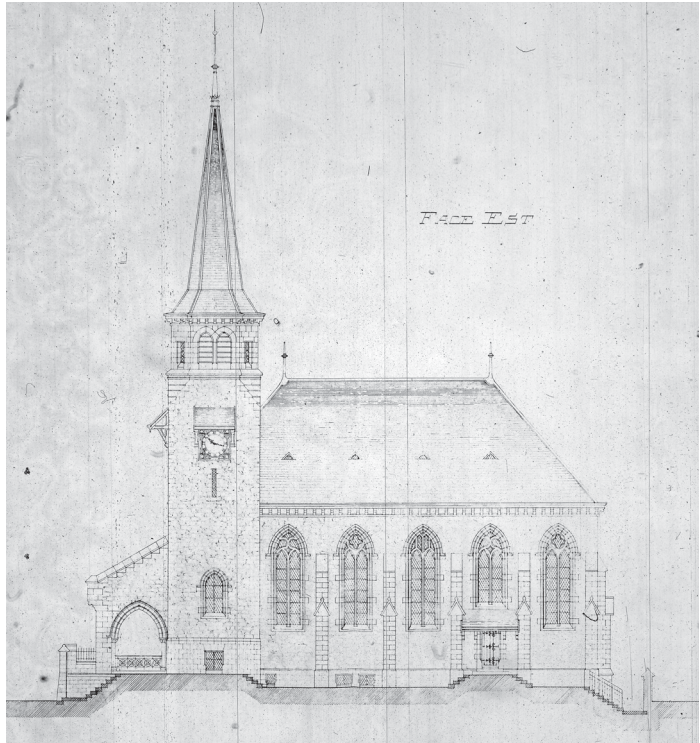


Eglise St-Paul
Plan, coupes,
élévation
Mauerhofer &
Dorsser
1908

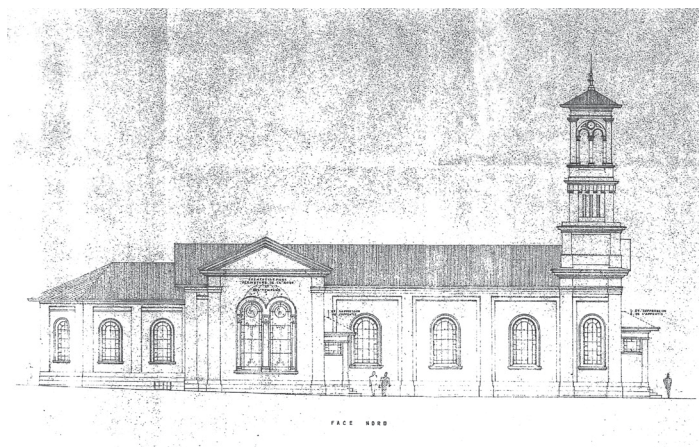




Eglise St-Paul
Plan, coupes,
élévation
Mauerhofer &
Dorsser
1908







Temple de la Croix
d'Ouchy
Plan, coupes,
élévation
Ch.-F. Bonjour
1900

